



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 103 (2003), p. 219-234

Nathalie Favry

La double version de la biographie de Sarenpout Ier à Qoubbet al-Haoua.

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

## La double version de la biographie de Sarenpout I<sup>er</sup> à Qoubbet al-Haoua

Nathalie FAVRY

SARENPOUT I<sup>er</sup>, nomarque du nome de la terre du minéral *séti* sous le règne de Sésostris I<sup>er</sup>, se fit inhumer dans la nécropole de Qoubbet al-Haoua, près d'Éléphantine. La tombe n° 36, l'une des plus riches et des mieux conservées de la nécropole, propose un ensemble de scènes gravées en façade et peintes à l'intérieur. Parallèlement à ces représentations, Sarenpout I<sup>er</sup> fit inscrire, à deux endroits différents, une grande inscription biographique. Le premier texte est gravé sur la façade de la tombe alors que le second est peint dans la première chambre.

Depuis son dégagement par F. Grenfell en 1886-1887, les inscriptions de la tombe de Sarenpout ont fait l'objet de nombreuses publications<sup>1</sup> et les deux textes ont été longuement étudiés et commentés. Les auteurs avaient tendance, toutefois, à considérer que ces deux inscriptions étaient totalement similaires et que leur étude séparée n'avait donc pas lieu d'être : « Le tombeau de Sarenpout (...) contient une assez longue autobiographie du défunt qui présente cette particularité d'être répétée deux fois, mot pour mot, dans les inscriptions du monument<sup>2</sup>. » L'inscription à l'intérieur de la tombe étant la plus détériorée, les auteurs se penchaient plus volontiers sur l'inscription gravée en façade et l'utilisaient pour compléter les lacunes du texte peint.

<sup>1</sup> E.A.W. BUDGE, *PSBA* 10, 1887-1888, p. 33-37, 2 pl.; W. BOURIANT, « Les tombeaux d'Assouan », *RecTrav* 10, 1888, p. 188-189; J.V. SCHEIL, « Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouan », *RecTrav* 14, 1893, p. 94-96; J. DE MORGAN, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte ancienne* I. Haute Égypte. 1. *De la frontière de Nubie à Kom Ombo*, Vienne, 1894, p. 179-195; A.H. GARDINER, « Inscriptions from the Tomb of Sarenpout I., Prince of Elephantine », *ZÄS* 45, 1908,

p. 123-140, pl. VI-VIII; K. SETHE, *Urk.* VII, 1-7, 10; H.W. MÜLLER, *Die Felsengräber der Fürsten von Elephantine aus der Zeit des Mittleren Reiches*, *ÄgForsch* 9, Glückstadt-Hambourg-New York, 1940, p. 29-31; J.J. CLÈRE, « Notes sur l'inscription biographique de Sarenpout I<sup>er</sup> à Assouan », *RdE* 22, 1970, p. 41-49, pl. 3; E. EDEL, *Beiträge zu den Inschriften des Mittleren Reiches in den Gräbern der Qubbet el-Hawa*, *MÄS* 25, Berlin, 1971, p. 7-43, fig. 1-12; D. FRANKE, *Das Heiligtum des Heqaib auf*

*Elephantine. Geschichte eines Provinzheiligtum im Mittleren Reich*, *SAGA* 9, Heidelberg, 1994, p. 192-205; Cl. OBSOMER, *Sésostris I<sup>er</sup>. Étude chronologique et historique du règne, Connaissance de l'Égypte ancienne*, Bruxelles, 1995, p. 477-489.

<sup>2</sup> J.J. CLÈRE, *op. cit.*, p. 41. A.H. Gardiner note également que « Plate VII gives the remains of an identical text painted in beautiful coloured hieroglyphs on the north wall » (*ibid.*, p. 124).

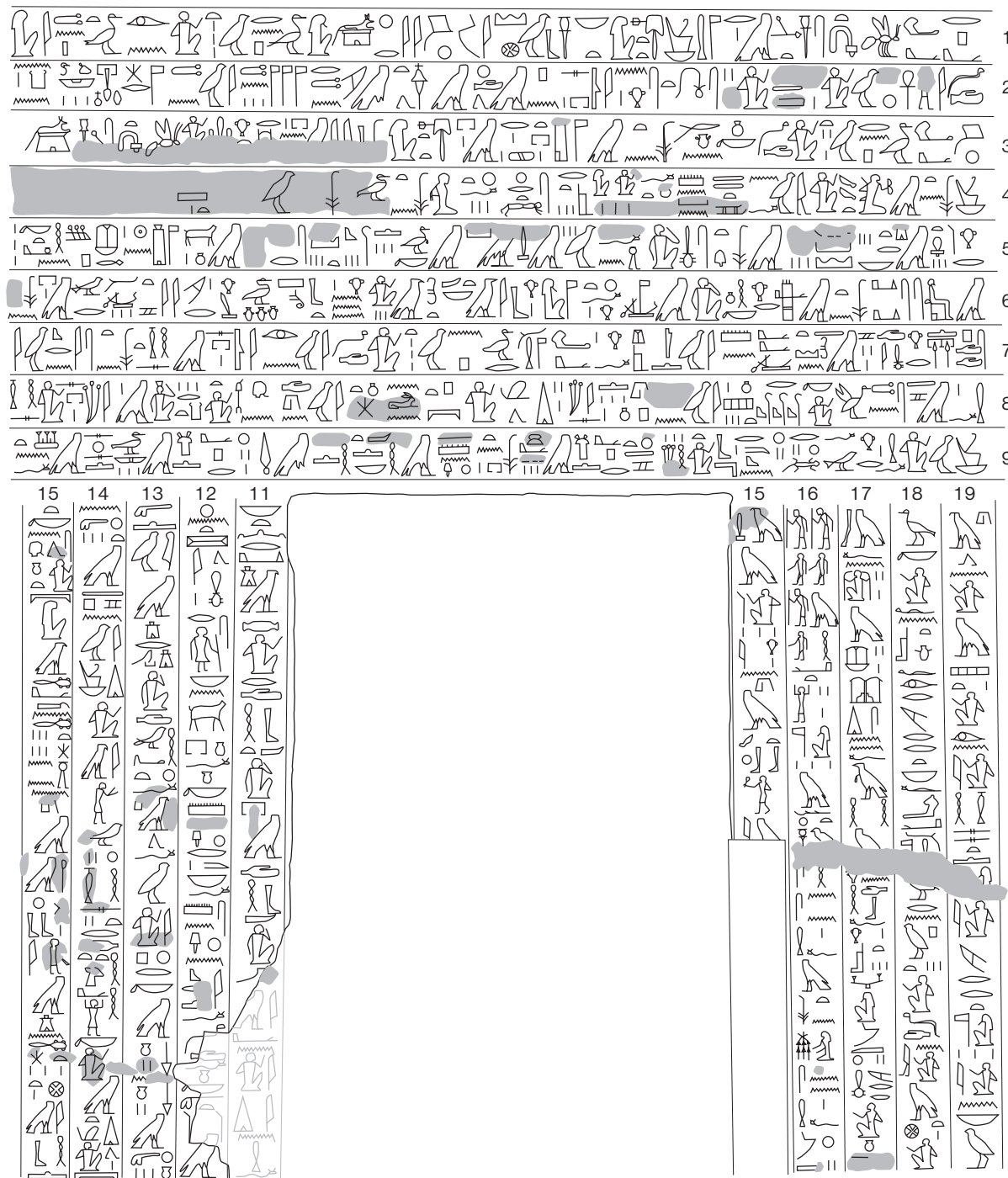


Fig. 1. Inscription (A) en façade (d'après A.H. Gardiner « Incriptions from the tomb of Si-renpowet I., prince of Elephantine », ZÄS 45, 1108, pl. VI).

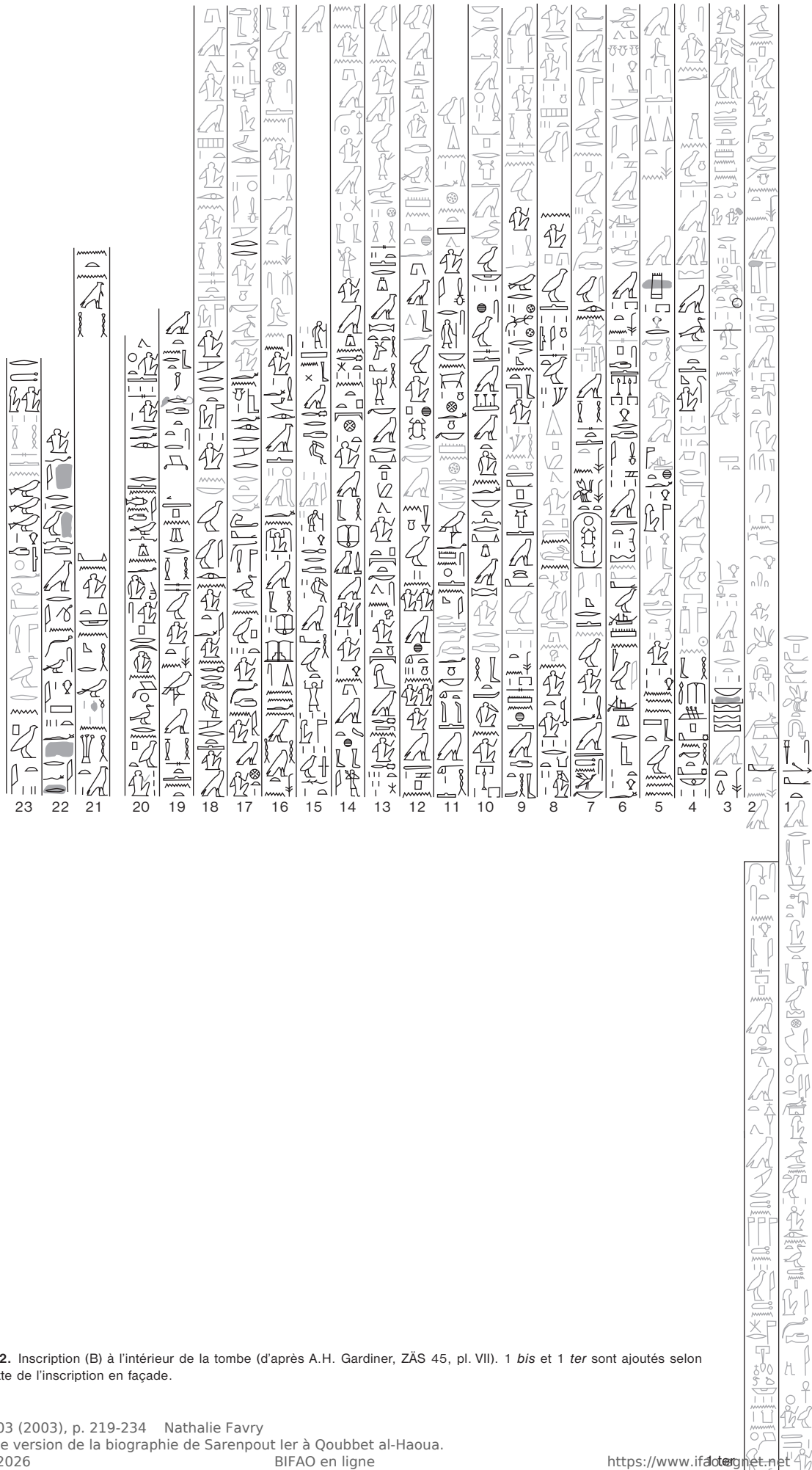


Fig. 2. Inscription (B) à l'intérieur de la tombe (d'après A.H. Gardiner, ZÁS 45, pl. VII). 1 bis et 1 ter sont ajoutés selon le texte de l'inscription en façade.

Il est indéniable que ces deux inscriptions reprennent un texte biographique identique : les phrases sont similaires et leur agencement interne l'est également. Toutefois, quelques différences notables peuvent être observées. Certaines sont simplement liées au contexte même de l'une ou l'autre version, d'autres pourraient être le témoin d'une volonté délibérée de distinction.

La première différence réside dans la composition générale du texte. L'inscription gravée en façade de la tombe est composée de neuf lignes sur le linteau et de cinq colonnes sur chaque jambage, alors que la seconde, peinte à droite de la porte d'entrée de la première chambre, sur la moitié nord de la paroi est, présente 23 colonnes de texte sur une largeur d'environ 2,40 m. L'espace alloué à chacune de ces versions est donc totalement différent. L'inscription gravée, visible par tous, s'inscrit dans le cadre d'une recherche d'une symétrie autour de la porte d'accès à la tombe proprement dite, le texte s'inscrivant ainsi dans un espace volontairement délimité, alors que l'inscription à l'intérieur dispose d'un espace plus vaste, impliquant une plus grande liberté de composition des phrases en colonnes. La fin de cette inscription, composée de trois colonnes, se poursuit d'ailleurs sur la paroi nord et comprend aussi un texte inédit en façade.

Cependant, cette seule considération spatiale ne permet pas d'expliquer un certain nombre de différences observées à l'intérieur même de la biographie. L'analyse suivante tente, par l'étude de ces particularités, de montrer que, sur certains points tout au moins, ces deux inscriptions ne sont pas aussi similaires que l'on peut le croire à première vue.

## ■ Étude comparée des deux versions

### **La restitution des lacunes**


Le texte peint à l'intérieur est malheureusement lacunaire. Il manque en particulier les trois premières colonnes dans lesquelles seuls quelques signes sont encore visibles. Toutefois, si les deux inscriptions étaient totalement identiques, ces quelques signes restants devraient s'intégrer parfaitement dans la version conservée en façade. Or ce n'est pas le cas. Plusieurs différences notables peuvent être remarquées<sup>3</sup> :


- Le *smr-w'ty* noté par A.H. Gardiner en toute fin de la ligne 1 de l'inscription B ne peut correspondre à celui gravé en façade. En effet, le *smr-w'ty* de l'inscription A apparaît en tout début de la ligne 1, juste après les titres *jry-p't h3ty-ꜥ htmty-bjty*. L'espace disponible à l'intérieur (environ les 9/10<sup>e</sup> de la colonne) ne peut être comblé uniquement par ces trois titres de *prince héréditaire, comte et chancelier du roi*<sup>4</sup>. Cela sous-entend que le début de l'inscription biographique ne pouvait être similaire et que la version interne proposait déjà


<sup>3</sup> Pour faciliter notre propos, nous reprendrons l'option prise par A.H. Gardiner d'attribuer la lettre A à l'inscription en façade et la lettre B à l'inscription à l'intérieur de la tombe.


<sup>4</sup> Voir R.S.K. RYHOLT, *The Political Situation in Egypt during the Second Intermediate Period c. 1800-1550 B.C.*, CNIP 20, Copenhagen, 1997, n. 361 p. 109.

une introduction plus longue. Peut-être y avait-il à l'origine la titulature royale, une date ou encore une formule *hṭp dj nsw* ;


- En fin de ligne 2 de l'inscription B apparaît le bras tendu, paume vers le haut suivi de *nsw* .

Sur l'inscription A, à la ligne 3, nous pouvons observer *mb-jb n nsw, le confident du roi* .

Fin ligne 3 – début ligne 4 est gravé *hry-s t3 n nsw, le maître des secrets du roi* .

Enfin, ligne 4, apparaissent les *hṭytw nsw, les adversaires du roi* .

Aucun de ces trois passages n'atteste la présence du bras tendu devant *nsw*. Serait-ce une erreur du scribe, notant le bras tendu paume vers le haut, à la place du *n* ou une erreur de lecture lors de la copie de l'inscription ? Peut-être est-ce aussi simplement l'existence d'un terme particulier qui, noté sur la biographie B, n'est pas mentionné en façade ;

- Au milieu de la colonne 3 de l'inscription B, les signes relevés par A.H. Gardiner, soit le placenta (?) et une ligne horizontale marquant la limite supérieure d'un signe indéterminé , ne peuvent être comparés à aucune partie de texte de l'inscription A, d'autant plus que cette inscription gravée est elle aussi assez lacunaire à cet endroit ;

- À la fin de la ligne 3, à l'intérieur, la restitution d'A.H. Gardiner est étrange : le *r*, complément phonétique de *jmy-r, directeur* est placé ici à l'intérieur même du mot suivant *g3wt*. Même si cette graphie est plus ou moins identique en façade, cela s'explique par la contrainte spatiale et par un emploi « maximal » des cadrats. Nous verrons que ce besoin d'optimiser la place dans le cadrat est largement exprimé tout au long de la lecture de la biographie en façade. Cette constatation ne peut être reportée sur l'inscription à l'intérieur où les signes se suivent toujours selon la logique de lecture du mot. Le *r* devrait donc être placé avant le *g* (support de jarre annulaire, W11) et non après ;

- Enfin, la restitution d'A.H. Gardiner soulève encore une interrogation notable : pourquoi des espaces vides sont-ils présents dans la copie interne alors que le texte serait complet et identique à celui en façade ? Deux passages sont ainsi étranges :

– à la ligne 4 : *smj n.f* [env. 1 c.] *jnw Md3*, (celui) à qui l'on faisait rapport [1 c.] des productions-*jnw* de Medja ;



– à la ligne 5 : *m pss dd nsw* [env. 2 c.] *m 'h*, (consistant) en objets précieux que le roi donnait [2 c.] dans le palais.



A.H. Gardiner justifie sa copie en ces termes : « Much of the stucco has fallen since the publication by De Morgan (...). In many cases where I give an entire sign the original now shows only a trace; whenever the colour and position of the traces, together with the context, make the reading certain I have felt no scruples in restoring the whole and in



Dans l'inscription A, deux pronoms suffixes sont occultés alors que dans la B ils sont indiqués par l'homme assis (A1); le verbe *briller* *ḥd* est composé de l'ensemble de ses phonogrammes (T3 et I10) et est déterminé (N5) alors, qu'en façade, il n'est indiqué que par la massue à tête piriforme (T3). Le pronom suffixe *.j* lié à *ḥbb* est indiqué de deux manières différentes : par l'homme assis (A1) sur l'inscription B et par le roseau fleuri (M17) sur la A. Enfin, la dernière partie du texte, *nt pt* est présent sur l'inscription B alors qu'elle est totalement occultée sur l'inscription A.

Ce dernier phénomène n'est pas unique ; en effet, à la colonne 7 de l'inscription B, le cartouche royal avec le nom de Sésostris I<sup>er</sup> apparaît dans la phrase *C'est par faveur royale, (celle du) roi de Haute et de Basse-Égypte Khéperkarê, que j'ai bâti (ma) tombe*, alors qu'il est absent de la version en façade : *C'est par faveur royale que (j')ai bâti (ma) tombe* (ligne 7).



Inscription A



Inscription B

Le pronom suffixe *.j* est très fréquemment omis dans la version A. Ce particularisme apparaît notamment dans *dhn.n(.j)* (ligne 8), *dbḥt(.n.j)* (ligne 10)<sup>6</sup>, *3ḥ'.n(.j)*, *jn.n(.j)* et *ḥd(.j)* (ligne 14), *sw3ḥ.sn n(.j)*<sup>7</sup> et *msj.sn n(.j)* (ligne 16).

L'exemple le plus évident se situe néanmoins à la fin de l'inscription biographique. En façade, le texte se termine par cette phrase : *(Il) dit : c'est de ma ville que je suis venu et de mon nome que je suis descendu ; j'ai fait ce que mon [dieu ?] loue et ce que tous mes dieux aiment*, alors qu'à l'intérieur, cette même phrase sert d'introduction à la « biographie idéale » dont la première séquence est : *j'ai agi (comme) un père pour l'enfant, mon amour (étant) dans...*<sup>8</sup>. L'inscription en façade occulte ainsi une partie importante de la biographie au Moyen Empire, c'est-à-dire celle où le défunt énumère son activité de « père » auprès de ses administrés.

<sup>6</sup> La graphie en façade occulte également le *.n* de la narration.

<sup>7</sup> La graphie en façade du terme *sw3ḥ* est réduite à sa plus stricte expression. Elle ne devient

compréhensible que si l'on restitue le phonogramme *wḥ* (balai de fibres, V29) après le *s*.

<sup>8</sup> Voir inscription B, lignes 18 à 23.

Il est clair que nous nous trouvons face à un choix délibéré : le scribe choisit ses phonogrammes, ses compléments phonétiques, ses déterminatifs et, parfois même, ses parties de texte pour composer l'ensemble de la biographie <sup>9</sup>.

• Parallèlement à ces ajouts de termes ou encore à ces développements graphiques, nous pouvons observer principalement deux grandes différences dans le choix même des hiéroglyphes utilisés.

Le premier exemple marquant concerne l'emploi du roseau fleuri (M17) pour exprimer la possession à la première personne du singulier. Ce signe, plus étroit, est largement privilégié sur l'inscription en façade : *iw jr.n.j js.j* et *sjqr.n wj* (inscription A, ligne 7), *hnt .j* (ligne 11), *njwt.j* (ligne 14), *d3mw.j* (ligne 15).

En outre, les déterminatifs sont beaucoup plus nombreux dans l'inscription B. Il semble que ce soit l'un des premiers éléments occultés volontairement par le scribe (avec certains compléments phonétiques) lors de l'élaboration du texte. La liste de ces exemples est relativement significative : *jnw* (B, col. 4), *pss* (col. 5), *hs(w)t* (col. 7) *mty* (col. 11), *hsty* (col. 13), *sw3h* (col. 16) et *m33* (col. 17) déterminés par le rouleau de papyrus (Y2), *hqsu* (col. 4) par l'homme assis (A1), *m-hnw* (col. 4), *'h* (col. 5) et *prwy-hd* (col. 6) par la maison (O1), *sp* (col. 4) par le bras tendu offrant le vase-*nw* (D39), *hnkwt* (col. 4) par la vasque à purification (W3), *mw-b t* (col. 5) par les trois filets d'eau (N35a), *'q-jbw* (col. 6) par les jambes avançant (D4), *3t* (col. 10) par l'homme main à la bouche (A2) et *3bw* (col. 16) par la ville (O49).

Toutefois, pour être complet sur la présentation de ces différences graphiques, il faut aussi noter que, dans quelques passages de la biographie, certains mots sont plus développés dans l'inscription en façade que dans celle peinte à l'intérieur. *T3, la terre* est ainsi toujours écrit avec le terrain plat (N17) et le déterminatif de la terre (N23) alors que sur l'inscription B, le déterminatif est absent <sup>10</sup>. En outre, un passage de texte est aussi absent à l'intérieur alors qu'il est noté en façade. Il s'agit de *hr.f* dans la phrase *Sa Majesté m'a grandement loué à ce sujet à de nombreuses reprises, en présence du tribunal de la « Dame de la Terre »* (lignes 8-9).



Enfin, ligne 19, la fin du texte est assez étonnante : on retrouve, en effet, en bas de la dernière colonne, le pronom suffixe *.j*, mais redoublé. Il est indiqué par le roseau fleuri (M17) et par l'homme assis (A1). De plus, le *nbw* final présente la particularité d'avoir son phonogramme *n* et son complément phonétique *w* alors que, préalablement, presque tous les phonogrammes de ce type sont supprimés.



<sup>9</sup> Un autre exemple est révélateur de ces choix. Il s'agit du titre *jmy-r, directeur* qui, en façade est écrit avec la seule langue de bovin (F20) et qui,

à l'intérieur, est défini par l'association de la chouette (G17) et de la bouche (D21). Voir inscriptions A et B, lignes 6 et 7.

<sup>10</sup> Voir inscription A, lignes 8 et 9 et inscription B, lignes 7 et 9.

Il devient intéressant alors de reconstituer le procédé de gravure en façade. L'artiste commence par les 9 lignes du linteau, poursuit ensuite son travail sur les 5 colonnes de gauche et achève l'inscription à droite. Seulement, à la colonne 14, il doit entrer un nombre de signes préalablement définis, mais ne dispose pas de l'espace suffisant. Il occulte alors volontairement un nombre conséquent de compléments phonétiques et de déterminatifs. Il retrouve un espace plus large sur les colonnes de droite. Ces cinq nouvelles colonnes sont trop peu nombreuses pour insérer la « biographie idéale », mais trop nombreuses pour le reste de l'inscription. Cette situation aboutit à un texte de plus en plus décalé au fur et à mesure que l'on avance dans la lecture et aboutit, finalement, à la présence de ce double pronom suffixe et du poussin de caille.

Les distinctions graphiques entre ces deux inscriptions similaires permettent d'établir la procédure suivie pour inscrire ces deux textes dans la tombe et d'appréhender le thème de la liberté accordée à chacun des intervenants.

## ■ De l'idée initiale à la réalisation finale : les étapes de la « fabrication » de la biographie

Il est évident que cette analyse comparée des deux versions d'un même texte ne fournit aucune information permettant de déterminer l'auteur de la biographie. Nous ne pourrions noter, dans le cadre de cette étude, que les deux hypothèses envisagées à ce jour : soit Sarenpout I<sup>er</sup> a lui-même créé son autobiographie<sup>11</sup>, soit un ou plusieurs scribes proches du nomarque ont procédé à l'élaboration du texte<sup>12</sup>. Sans répondre à la question, nous pouvons toutefois signaler qu'au Moyen Empire, une connaissance approfondie de la vie du haut dignitaire est révélée sur les parois des tombes au sein de très longues et détaillées biographies<sup>13</sup>. Ceci suppose donc que le suivi de l'inscription biographique, lorsque cette dernière est particulièrement développée, semble assuré soit par le commanditaire même de l'inscription, soit par sa famille, soit encore par un ou plusieurs scribes proches du fonctionnaire.

<sup>11</sup> Ph. DERCHAIN, dans A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian Literature. History & Forms*, *ProbAg* 10, Leyde, 1996, p. 85 propose l'exemple de trois hauts fonctionnaires pour appuyer son hypothèse : « À cette époque reculée [Moyen Empire], l'art d'écrire appartenait généralement aux fonctionnaires de sorte qu'il est vraisemblable que ceux dont nous venons de parler ont eux-mêmes composé leurs inscriptions. »

<sup>12</sup> J. Baines suggère même que le propriétaire du monument funéraire n'intervenait pas directement dans l'élaboration de l'inscription biographique,

ce travail étant réalisé, soit par des écrivains à son service, soit par ses héritiers après son décès. J. BAINES, « Forerunners of Narrative Biographies », dans A. Leahy, J. Tait (éd.), *Studies on Ancient Egypt in Honour of H.S. Smith*, *EES Occasional Publications* 13, Londres, 1999, p. 23-37.

<sup>13</sup> La grande inscription de Khnoumhotep II à Béni Hassan datée des règnes de Sésostri II et Amenemhat II est, sans doute, l'un des plus beaux exemples d'inscriptions biographiques trouvées dans des tombes privées et constitue une source unique pour

notre connaissance du 16<sup>e</sup> nome de Haute Égypte grâce à ses 222 colonnes retraçant l'histoire de la famille dirigeant cette région (Khnoumhotep I<sup>er</sup> sous le règne d'Amenemhat I<sup>er</sup>, Nakht I<sup>er</sup> sous Sésostri I<sup>er</sup>, Khnoumhotep II sous Sésostri II-Amenemhat II et Nakht II responsable local du 17<sup>e</sup> nome de Haute-Égypte sous Sésostri II). Voir A.B. LLOYD, « The Great Inscription of Khnumhotep II at Beni Hasan », dans A.B. Lloyd (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society In Honour Of J. Gwyn Griffiths*, *EES Occasional Publications* 8, Londres, 1992, p. 21-36.

## La structure de l'inscription

Le texte en façade commence par la présentation de la titulature du nomarque, *le prince héréditaire, comte, chancelier du roi, Ami unique, directeur des prophètes de Satis maîtresse d'Éléphantine et l'honoré auprès d'Anubis* (ligne 1), suivie d'un appel aux vivants :

*Ô, vivants qui êtes sur terre et qui passerez par cette tombe, en navigant vers le nord et vers le sud, dans la mesure où vous aimez vos dieux, puissiez-vous prier la divinité (par) une offrande alimentaire (consistant en) pain, bière, viande et volaille, pour le ka de l'honoré comte Sarenpout (lignes 2-3)<sup>14</sup>.*

Cette introduction emploie la troisième personne du singulier :

*S3-rnpwt jr n S3t-Tnj dd(.f)* (lignes 1-2)

et

*h3ty-<sup>c</sup> S3-rnpwt dd(.f)* (ligne 3).

C'est seulement à la suite de cet appel aux vivants que l'inscription autobiographique débute et où l'on commence à trouver les phrases introduites par le pronom indépendant *jnk*, témoin de la narration. La première partie de l'inscription, celle à la troisième personne du singulier, semble être directement l'œuvre du scribe, l'intervention du nomarque n'ayant lieu qu'à partir de *Je suis le confident du roi dans le temple* (ligne 3). Ce procédé est relativement courant et les exemples contemporains sont fréquents. L'inscription d'Améni à Béni Hassan propose ainsi une autobiographie introduite par une double datation (l'an 43 du règne de Sésostri I<sup>er</sup> correspondant à l'an 25 de son propre exercice en tant que responsable local) suivie d'une titulature complète *pour le k3 du prince héréditaire, comte, au bras gracieux, grand chef du nome de l'Oryx, conseiller, préposé à Nekhen, chef de Nekheb, directeur des prophètes, Jmny, l'honoré*. L'autobiographie proprement dite commence alors et le pronom suffixe *.j* apparaît pour la première fois :

*j'<ai> suivi mon maître lorsqu'Il <a> navigué vers le sud pour renverser ses ennemis parmi les quatre peuples étrangers<sup>15</sup>.*

Sur la stèle UC 14333 du responsable local Montouhotep, *jnk* est noté juste après *dd.f*, *il dit* aux deux premières lignes de l'inscription :


*Offrande que donne Osiris, le maître de Bousiris, le grand dieu, maître d'Abydos ; il donne une offrande invocatoire (...) pour l'honoré prince héréditaire, comte, directeur des prophètes Montouhotep né de Hâpy, juste de voix. Il dit : j'étais (quelqu'un) au pied ferme et qui reste fidèle (litt. adhère au chemin de son maître)<sup>16</sup>.*

<sup>14</sup> J. SAINTE FARE GARNOT, *L'appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens des origines à la fin de l'Ancien Empire*, RAPH IX, Ifao, Le Caire, 1938, p. 114, type n° 2.

<sup>15</sup> Tombe n° 2 à Béni Hassan, inscriptions sur le jambage à l'intérieur de la porte d'entrée, lignes 1-7.

<sup>16</sup> Stèle UC 14333, lignes 1-2.

Après l'introduction d'usage, la phraséologie composant l'autobiographie est relativement bien connue. En effet, le besoin ressenti par le haut dignitaire de révéler aux vivants ses vertus et ses exploits sur un support destiné à perdurer dans le temps est attesté depuis l'Ancien Empire et le nomarque d'Éléphantine ne déroge pas à la règle<sup>17</sup>. Sur le modèle de l'inscription destinée à être reportée sur les parois de sa tombe, apparaît toute une série de séquences conventionnelles que l'on retrouve dans une quantité d'inscriptions contemporaines ou antérieures<sup>18</sup>. Cette phraséologie particulièrement développée dans les autobiographies privées du Moyen Empire propose toute une série de termes destinés à mettre en exergue les valeurs morales du défunt<sup>19</sup>. On rencontre ainsi les notions d'excellence (*jqr*), d'efficacité (*mnh*), d'amour (*mrwt*), de bon caractère (*qd*), d'honnêteté (*mty*), de fidélité (*mdd wst* et *jr hst*) et de modestie (*dhj rmn*). Toutefois, les termes mis à la disposition de l'auteur sont suffisamment nombreux pour que ce dernier puisse faire un choix personnel. C'est ainsi que Sarenpout I<sup>er</sup> a occulté toute une série de phrases liées à l'expression de la bonté par l'emploi du terme *jb*, alors que de nombreux autres hauts dignitaires contemporains de Sarenpout en ont fait un usage systématique ; par exemple, le nomarque Hâpy-Djéfaï I<sup>er</sup> est *parfait de cœur*, (*celui qui*) *agit selon ce qui est dans son cœur*, (*celui dont*) *le cœur dispense un enseignement de façon satisfaisante* et (*celui qui*) *est bien disposé*<sup>20</sup>.

L'auteur de la biographie s'est clairement appuyé sur des modèles existants pour créer sa propre inscription, faisant un choix réfléchi de ce qu'il souhaitait voir inscrit. Ce modèle n'existe plus, car il est aisé de penser que ce travail préparatoire se faisait sur un support périssable<sup>21</sup>, avant d'être gravé ou peint sur un support fixe. Ce texte original pouvait alors être en écriture hiéroglyphique avec une transposition ultérieure en hiéroglyphes<sup>22</sup>. Les deux versions apparentes dans la tombe de Sarenpout I<sup>er</sup> témoignent en faveur de ce procédé. La meilleure attestation apparaît, sans conteste, à la ligne 18 de l'inscription A avec le signe  (V31a), dont l'anse inversée pourrait marquer la transcription en écriture hiéroglyphique du hiéroglyphique. En outre, comment expliquer toutes les « petites » modifications graphiques, ou même textuelles, enregistrées entre les deux copies ? Dans l'étude de B. Mathieu sur les « Modifications de texte dans la pyramide d'Ounas », il est clairement établi qu'un texte subissait plusieurs lectures et corrections avant de présenter sa version définitive<sup>23</sup>. Seulement,

<sup>17</sup> Voir notamment pour Éléphantine l'inscription biographique d'Horkhouf (*Urk. I*, 131-135).

<sup>18</sup> Par exemple : *jj.n.jm njwt.jh.j.n.jm sp.t.j, c'est de ma ville que je suis venu et de mon nome que je suis descendu*. Cette première phrase de la « biographie idéale » se rencontre évidemment dans de nombreuses autres inscriptions biographiques. Elle apparaît notamment dans la biographie d'Hâpy-djéfaï I<sup>er</sup>, nomarque du 13<sup>e</sup> nome de Haute-Égypte ; elle est aussi présente dans l'inscription du vizir Antefoqer dans la tombe thébaine n° 60 de *Snt* à Cheikh Abd al-Gourna (4<sup>e</sup> nome de Haute-Égypte). Pour l'Ancien Empire, voir A. ROCCATI, *La Littérature historique sous l'Ancien Empire égyptien*, LAPO 11,

Paris, 1982, p. 143, § 117 ; p. 144, § 120 ; p. 149, § 128 ; p. 167, § 156.

<sup>19</sup> R.B. PARKINSON, « Individual and Society in Middle Kingdom Literature », dans A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian Literature. History & Forms*, *ProblÄg* 10, Leyde, 1996, p. 138 : « In particular, funerary autobiographies of Dyn. X-XII witness "an expanding moral vocabulary", in which compounds with *jb* are common ».

<sup>20</sup> Voir N. FAVRY, *Les nomarques sous le règne de Sésostri I<sup>er</sup>, Les Institutions dans l'Égypte ancienne* 1, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne (sous presse).

<sup>21</sup> A. LABROUSSE, *BIFAO* 100, 2000, p. 277, n. 10 : « On a aussi suggéré que les Textes des Pyramides avaient été copiés à partir de rouleaux de papyrus. »

<sup>22</sup> La transposition d'un texte hiéroglyphique en hiéroglyphes est connue dès l'Ancien Empire. Voir B. MATHIEU, « Modifications de texte dans la pyramide d'Ounas », *BIFAO* 96, 1996, p. 290.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 292 : « Après une première vérification du dessin, on commençait à graver les signes. Lorsqu'une portion de texte avait été réalisée, une seconde vérification avait lieu. »

cette seconde étape ne semble pas contrôlée par l’auteur, mais plutôt par celui qui met en forme le texte en vue de son application sur la paroi, soit le scribe. Les deux versions de la biographie de Sarenpout offrent l’avantage d’observer la « création » d’une inscription biographique dans un temps donné relativement court, soit celui de la construction de la tombe.

### **Du modèle à la version définitive**

Il est assuré qu’un modèle existait préalablement ; seulement, l’existence de nombreuses variantes graphiques (suppression d’un signe ou d’un passage de texte ou inversement leur insertion) pose deux questions : existait-il à l’origine un modèle unique pour les deux versions ou y avait-il déjà deux modèles différents intégrant les variantes graphiques et parfois textuelles observées ci-dessus ? Les deux inscriptions sont-elles l’œuvre d’un seul scribe proposant une série de graphies différentes ou ont-elles été réalisées par deux scribes ? Cet ensemble de questions peut être résumé de la manière suivante, dans le tableau proposé ci-dessous :

M = le modèle, soit l’inscription en écriture hiéroglyphique établie par le nomarque et aujourd’hui disparue.  
S = le scribe.

<b>Inscription A</b>	<b>«AUTEUR» Sarenpout I<sup>er</sup></b>	<b>Inscription B</b>
1M/1S  Version courte (19 lignes)	<b>1 MODÈLE 1 scribe</b>	Version longue (23 lignes)
1M/2S  Scribe A pour la version courte	<b>1 MODÈLE 2 scribes</b>	Scribe B pour la version longue
2M/1S  Modèle A Scribe A pour la version courte	<b>2 MODÈLES 1 scribe</b>	Modèle B Scribe A pour la version longue
2M/2S  Modèle A Scribe A pour la version courte	<b>2 MODÈLES 2 scribes</b>	Modèle B Scribe B pour la version longue

Croire en l'existence de deux modèles créés en parallèle, c'est envisager un modèle (A) intégrant l'ensemble de l'inscription que l'on retrouvera ultérieurement sur la paroi interne de la chambre et un autre modèle (B), plus court, utilisé pour l'inscription en façade. Cela supposerait donc une étude préalable de l'espace alloué au texte. Cela permettrait d'expliquer, entre autres, les variantes graphiques quasi systématiques entre le texte A et le texte B, notamment la présence des compléments phonétiques ou encore des déterminatifs sur l'inscription B, et leur occultation dans la version A (type 2M/1S). Enfin, l'existence des modèles A et B permettrait de comprendre pourquoi un même terme est déterminé différemment dans l'une et l'autre inscription : *mnjw* est déterminé par le rouleau de papyrus (Y2, ligne 7) scellé en façade et par le bateau avec siège (P1, colonne 6) à l'intérieur ; *smnh* propose le ciseau à mortaiser (U22, ligne 9 et colonne 11) sur l'inscription A et le rouleau de papyrus scellé (Y2, colonnes 9 et 11) sur l'inscription B (*idem* pour *mnh*, colonnes 11) ; *hnw.f* est déterminé aussi bien par la maison (O1, colonne 11) (A) que par le plan de la ville (O49, colonne 11) ; *hb* propose le rouleau de papyrus scellé (Y2, colonne 14) en façade et la vasque à purification surmontée de la tente (W4, colonne 14) à l'intérieur. Ce type de variantes graphiques, qui ne seraient plus liées simplement à l'organisation des cadrats mais marqueraient plutôt une connaissance différente de l'écriture d'un mot, rend possible l'idée selon laquelle deux scribes ont travaillé sur deux modèles (type 2M/2S).

Toutefois, nous avons noté que les hiéroglyphes en façade n'avaient pas été répartis équitablement dans les neuf lignes et les dix colonnes et que l'on pouvait observer un resserrage étonnant des signes en fin de ligne 14 et, inversement, un étalement des graphies à la ligne 19. Dans la version en façade, l'étude spatiale n'aurait donc été menée que pour faire entrer l'ensemble de l'inscription dans un cadre précis et non pour organiser les cadrats à l'intérieur des lignes et colonnes préalablement créées. Cette absence de réelle organisation de l'inscription A est très étonnante si l'on admet l'idée qu'un scribe ait correctement fait le travail préliminaire avant l'intervention du graveur. L'existence même d'un scribe particulier pour l'inscription A peut réellement être mise en doute et le choix du type 2M/2S ne semble plus approprié.

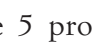


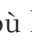

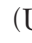
Cette dernière constatation nous amène à nous interroger sur l'existence réelle d'une étape intermédiaire dans la réalisation de l'inscription, étape marquée par le passage d'un modèle en hiératique à sa transposition hiéroglyphique à l'encre sur la paroi. La précision avec laquelle l'inscription B fut réalisée tend à concrétiser l'existence de cette étape dans la version peinte ; cette dernière propose, en effet, un développement graphique correct et optimal (phonogrammes et idéogrammes) et un développement sémantique cohérent (déterminatifs). Cependant, l'inscription A ne propose pas cette même évolution : l'idéogramme prime souvent sur le phonogramme<sup>24</sup> et les déterminatifs sont fréquemment omis<sup>25</sup>. En outre, les petits « défauts » disséminés dans cette version suggèrent qu'une attention moindre lui fût

<sup>24</sup> Par exemple, à la ligne 5 de l'inscription A, *hb* est simplement noté par l'idéogramme composé de la vasque à purification en calcite (W3) surmontée

de la tente (O22) suivi de l'idéogramme du piquet de tente à l'horizontale (O29) alors que, sur l'inscription B (ligne 4), nous rencontrons, en outre, les

phonogrammes *h* (V28) et *b* (D58).

<sup>25</sup> Cf. *supra*.

consacrée. Certes, la contrainte spatiale est plus importante en façade qu'à l'intérieur et l'absence de nombreux compléments phonétiques ou déterminatifs peut en être la conséquence directe. Mais, il n'en est pas moins curieux de trouver une série d'anomalies dans l'agencement des signes ou encore dans l'écriture de mots. Pour exemple, le début de la ligne 5 propose les signes . Dans cette seule partie, le bâton de jet (T14) est inversé, le titre de *directeur des tributs-g3wt* présente une graphie extrêmement compacte au point où la lecture du *jmy-r*  ne se fait plus naturellement et le signe  (Aa30) ressemble plutôt à un ciseau à mortaiser  (U22). Enfin, dans le terme *grg* (colonne 12), le hiéroglyphe  (U17) semble avoir été remplacé par le signe  (U21). Nous n'avons pu déterminer de variante hiératique de la pioche creusant le bassin comportant les caractéristiques du signe gravé en façade; le bassin, même en hiératique, reste toujours fermé alors que le signe à la colonne 12 est clairement ouvert. Nous n'avons pu trouver également d'attestations connues de *grg*, *mensonge*, déterminé par l'herminette entaillant un morceau de bois <sup>26</sup>. Il semble clair qu'il y a eu confusion par le scribe entre deux signes relativement proches graphiquement. En outre, le signe U21 est assez déformé par rapport à sa forme originale et pourrait indiquer une hésitation manifeste dans son choix et sa représentation.

Toutes ces constatations nous amènent à opter plutôt pour le type 1M/2S: un scribe maîtrisant ce type d'ouvrage reproduit intégralement le modèle sur l'inscription B; un scribe moins aguerri le reprend, en le condensant, sans toutefois maîtriser totalement l'organisation des cadrats et parfois même l'écriture.

Même s'il ne reste malheureusement aucune trace de la présence d'un texte à l'encre dessiné préalablement sur la paroi, l'inscription B fut certainement réalisée en suivant des étapes précises. La régularité des signes à l'intérieur des colonnes et leur organisation au sein des cadrats témoignent, en effet, en faveur de l'attention portée à la mise en forme du modèle sur la paroi.

Il devrait en être de même pour l'inscription A. Toutefois, les erreurs d'agencement des signes au sein des lignes et des colonnes indiquées ci-dessus tendent à montrer qu'une étape dans la réalisation de l'inscription fut mal définie ou mal menée. Ainsi, soit le scribe ne porta pas une attention suffisante à l'inscription lors de son report sur la paroi, soit toute latitude fut laissée au lapicide pour organiser lui-même les hiéroglyphes.

La présence de deux versions d'un même texte dans la tombe de Sarenpout I<sup>er</sup> est riche d'enseignement concernant le suivi des étapes lors de la réalisation d'une inscription: le modèle réalisé par le propriétaire de la tombe ou son entourage, en hiératique, sur un support périssable; le travail de transcription du hiératique au hiéroglyphique mené par le(s) scribe(s) sur les parois de la tombe et la finalisation par le peintre et le lapicide.

Cette inscription aux deux versions contemporaines permet d'observer en particulier la latitude accordée aux scribes lors du report, en écriture hiéroglyphique, du modèle élaboré

<sup>26</sup> L'inscription B réalisée par A.H. Gardiner reprend le même signe hiéroglyphique. Toutefois, il s'agit

d'une partie de texte à l'origine lacunaire et restituée par comparaison avec la version A.

préalablement en hiéroglyphes. À partir d'un modèle unique, les deux versions présentent des variantes graphiques qui indiquent plutôt l'existence de deux scribes en charge chacun d'une version. Privilégier les idéogrammes en façade est lié sans aucun doute à la contrainte spatiale imposée par la position même de l'inscription. Le même scribe aurait donc pu développer l'inscription à l'intérieur et l'adapter autour de la porte d'entrée de la tombe. Toutefois, des différences dans l'écriture de certains mots et, en particulier, dans l'emploi des déterminatifs, suggèrent que deux scribes ont travaillé en parallèle. L'un finalisa le travail à l'intérieur, l'autre l'« ébaucha » en façade.

Nous proposerons en conclusion une série d'hypothèses liées au comblement de la lacune apparente aux trois premières colonnes de l'inscription B. Une mise en parallèle de ces deux versions montre que les trois premières lignes lacunaires ne pouvaient reprendre à l'identique l'introduction de l'inscription conservée en façade<sup>27</sup>. Le facsimilé 2, même s'il ne peut être qu'approximatif, met clairement en évidence l'existence de contenus différents, tout au moins dans la partie introductive. Il est délicat, voire impossible, de reconstituer cette importante lacune et le programme iconographique conservé autour de l'inscription n'apporte malheureusement pas d'indications significatives. Une comparaison avec plusieurs documents de même nature issus de tombes privées de la Première Période intermédiaire et du Moyen Empire permet néanmoins d'émettre une série de propositions. Les inscriptions biographiques révèlent qu'il existe en fait cinq possibilités pour introduire la narration :

- La titulature royale, dont un exemple significatif apparaît sur le linteau de la tombe du nomarque Améni à Béni Hassan<sup>28</sup> ;
- La titulature du propriétaire du monument. C'est le cas ici, sur l'inscription A en façade de la tombe de Sarenpout I<sup>er</sup>. Malheureusement, la même titulature ne peut être reproduite à l'intérieur. En fin de colonne 1, seul le titre *smr-w'ty* est conservé. Toutes les titulatures de nomarques de la Première Période intermédiaire et du Moyen Empire associent le titre *ami unique* à celui de *chancelier du roi*<sup>29</sup>. Comme cela apparaît sur l'inscription en façade, le titre restitué juste avant est donc *hmty-bjty*. En outre, *jry-p't* et *h'ty-'* le précède certainement. Nous pouvons donc restituer la titulature à l'identique de celle sur l'inscription A. La longueur accordée à cette restitution ne permet pas de remplir toute la colonne ;
- La datation du monument, généralement en fonction de l'année de règne du roi : ce modèle apparaît dans la tombe n° 2 à Béni Hassan sur le jambage de la porte d'entrée ;
- L'appel aux vivants, dont un exemple apparaît notamment dans la tombe n° 3 à Assiout du responsable local Iti-ibi, datée de la X<sup>e</sup> dynastie héracléopolitaine<sup>30</sup> ;
- Le *h'tp dj nsw*, que l'on remarque notamment dans la tombe d'Hâpy-Djéfaï I<sup>er</sup> à Assiout<sup>31</sup>. La restitution proposée dans le facsimilé 2 tend à prouver que l'appel aux vivants n'apparaissait pas dans l'inscription B, tout au moins pas à la même place qu'en

<sup>27</sup> Voir *supra*.

<sup>28</sup> P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan, ASEG Memoir 1*, Londres, pl. VII.

<sup>29</sup> La seule exception connue concerne *Nht(j) II* du 17<sup>e</sup> nome de Haute-Égypte qui, sous le règne de Sésostri I<sup>er</sup> n'est qu'*ami unique*.

<sup>30</sup> F.L. GRIFFITH, *The Inscriptions of Siut and Deir Rifeh*, London, 1889, pl. 11, l. 1.

<sup>31</sup> *Ibid.*, pl. 1, lignes 1-3.

façade. Cette absence pourrait alors être palliée par la présence, au tout début de l'inscription, de l'offrande royale. Les monuments établis par Sarenpout I<sup>er</sup> dans le sanctuaire d'Héqaiib à Éléphantine reprennent notamment cette formule et, pour ne citer qu'un seul exemple, *hṯp dj nsw* est inscrit sur la paroi interne sud de la chapelle de Sarenpout I<sup>er</sup> <sup>32</sup>.

Il est possible également de proposer la formule *pṛt-hrw*. Deux tombes datées de la XII<sup>e</sup> dynastie présentent cette formule: la tombe n° 1 à Al-Bercha de Djéhoutynakht VI (Sésostris I<sup>er</sup>) et la tombe n° 3 de Khnoumhotep II à Béni Hassan (Amenemhat II – Sésostris III) <sup>33</sup>.

Même si nous nous trouvons dans l'incapacité d'assurer le contenu de la lacune aux trois premières colonnes de l'inscription biographique peinte à l'intérieur de la tombe, les quelques signes conservés à ce jour mettent en évidence l'impossibilité d'identifier un texte identique en façade et à l'intérieur. La suite de l'inscription consacrée à la biographie du nomarque est similaire et le modèle sur lequel se sont appuyés les scribes pour la créer l'est certainement tout autant. Toutefois, cette répétition « mot pour mot » notée par J.J. Clère n'est vraie que pour le passage autobiographique et ne l'est plus en dehors de ce genre précis. La latitude accordée aux scribes devient alors apparente dans le texte d'introduction, celui gravé ou peint à la troisième personne du singulier. Toutefois, déterminer les raisons pour lesquelles de petites modifications dans le contenu ont été menées est une tâche délicate. Peut-être faut-il simplement y voir une volonté délibérée de s'adresser à deux types d'interlocuteurs: les simples visiteurs qui passent devant la tombe et qui permettent d'alimenter le souvenir du défunt par une offrande invocatoire en façade et les proches ou les spécialistes chargés de pérenniser le culte du propriétaire de la tombe au sein de la tombe même par la récitation d'une formule *hṯp dj nsw* légèrement plus développée.

<sup>32</sup> L. HABACHI, *Elephantine IV. The Sanctuary of Heqaib*, *ArchVer* 33, Berlin, p. 25, fig. 1d et pl. 9.

<sup>33</sup> F.L. GRIFFITH, P.E. NEWBERRY, *El Bersheh II*, *ASE* 4, London, 1894, pl. VII.